

RAPPORT D'ACTIVITÉ



O T I D É

2024 marque la clôture du plan stratégique 2019-2024. Cinq années d'engagement intense qu'il est bon de célébrer avant de se projeter jusqu'en 2030, afin de capitaliser sur tout ce qui nous permet d'améliorer les conditions de protection des enfants qui nous sont confiés.

Au terme de ce cycle de développement, certaines évidences ne peuvent plus être ignorées :

Protéger les enfants, c'est d'abord les comprendre et les rejoindre dans leur souffrance, pour mieux instaurer toutes les conditions de sécurité nécessaires, tant pour leur corps que pour leur âme. Mais les rejoindre dans leur souffrance, c'est aussi exposer les professionnels et bénévoles à une charge émotionnelle qu'il serait irresponsable de négliger. Prendre soin des enfants avec engagement suppose donc de soutenir, avec la même attention, les adultes qui les accompagnent. Cette année a été marquée par une accélération de cette prise de conscience essentielle, grâce notamment aux Assises des éducateurs et des assistantes familiales consacrées à la prévention du traumatisme vicariant, cette menace qui pèse sur nos équipes confrontées à la détresse humaine.

Protéger les enfants, c'est aussi assumer que cette mission ne peut reposer seulement sur un cercle restreint d'experts. Elle doit mobiliser plus largement toute la société civile. En 2024, les médias ont largement relayé les errances des services publics et privés, dénonçant des situations qui constituent une véritable injure à la Convention internationale des droits de l'enfant. Une commission d'enquête parlementaire a été ouverte à la suite d'un rapport très critique de la Cour des comptes sur l'inadaptation des moyens actuels. Il est temps d'en faire une cause nationale, en appelant à une mobilisation citoyenne d'ampleur.

À notre niveau, nous avons multiplié les initiatives pour sensibiliser l'opinion publique à la cause de la protection de l'enfance : relais de la parole des enfants et des jeunes sur les réseaux, nouvelles coopérations gagnant-gagnant avec une dizaine d'entreprises dans le cadre de leur démarche RSE, démarrage du partenariat avec le Paris FC pour associer de manière populaire et familiale un grand public de foot à notre cause.

Protéger les enfants, c'est enfin, pour l'Union pour l'Enfance, rester en veille permanente pour offrir des réponses toujours plus adaptées. Il s'agit d'accompagner les enfants en danger, mais aussi leurs parents en grande difficulté. La Maison Pauline Kergomard accompagne avec vigilance et délicatesse des mères sans logement, en situation de très grande précarité, afin que l'éducation de leur enfant demeure leur priorité. En 2024, les départements de Paris et du Maine-et-Loire nous ont invités respectivement à mettre en œuvre, dans le respect de notre nouveau "Label Enfance+", deux nouveaux projets d'établissement enthousiasmants : l'un consacré à l'accueil de fratries en petites maisonnettes de 10 enfants, l'autre à l'accompagnement de situations très complexes et de mineurs étrangers isolés dans une ancienne hôtellerie.

L'année 2025 ouvre une nouvelle étape de développement. Nous poursuivrons nos efforts pour sensibiliser la société toute entière, car c'est ensemble et unis, que notre secteur pourra accomplir avec succès sa mission. Nous voulons aussi redire combien ces jeunes, victimes de l'absence d'amour ou parfois de maltraitance de la part de ceux qui auraient dû les protéger, sont capables, par leur résilience, d'humaniser tous ceux qu'ils rencontrent.

Nous ne nous contenterons pas de le dire : nous agissons. Nous continuerons à être force de propositions, à prendre des risques mesurés, pour offrir dans des structures nouvelles des interventions psychoéducatives porteuses d'expériences de réussites – pour les jeunes accueillis, et, lorsque cela est possible, pour leurs familles également.



**Martial
DE BRAQUILANGES**
Président de
l'Union pour l'Enfance



**Thierry
ROMBOUT**
Directeur Général de
l'Union pour l'Enfance

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 03

CHIFFRES CLÉS 05

01

QUI SOMMES-NOUS ?

04

PARTENARIATS ET
SOUTIENS

02

PARCOURS ET
ACCOMPAGNEMENT DES
ENFANTS, DES JEUNES ET
DES FAMILLES

- 13 Protéger et éduquer les enfants
- 22 Former et insérer les jeunes
- 24 Soutenir les parents
- 26 Formation des professionnels

05

ORGANISATION ET
MOYENS MOBILISÉS

- 41 Ressources humaines
- 42 Moyens financiers
- 44 Notre organisation

NOS
ÉTABLISSEMENTS 46

03

NOS ENGAGEMENTS :
QUALITÉ DE NOS ACTIONS
ET PARTICIPATION DES
JEUNES

- 29 Les thématiques qualité de l'année 2024
- 31 Garantir une insertion sereine des jeunes majeurs
- 36 Favoriser la participation des jeunes

NOS CHIFFRES CLÉS

775

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



692

ENFANTS ET JEUNES

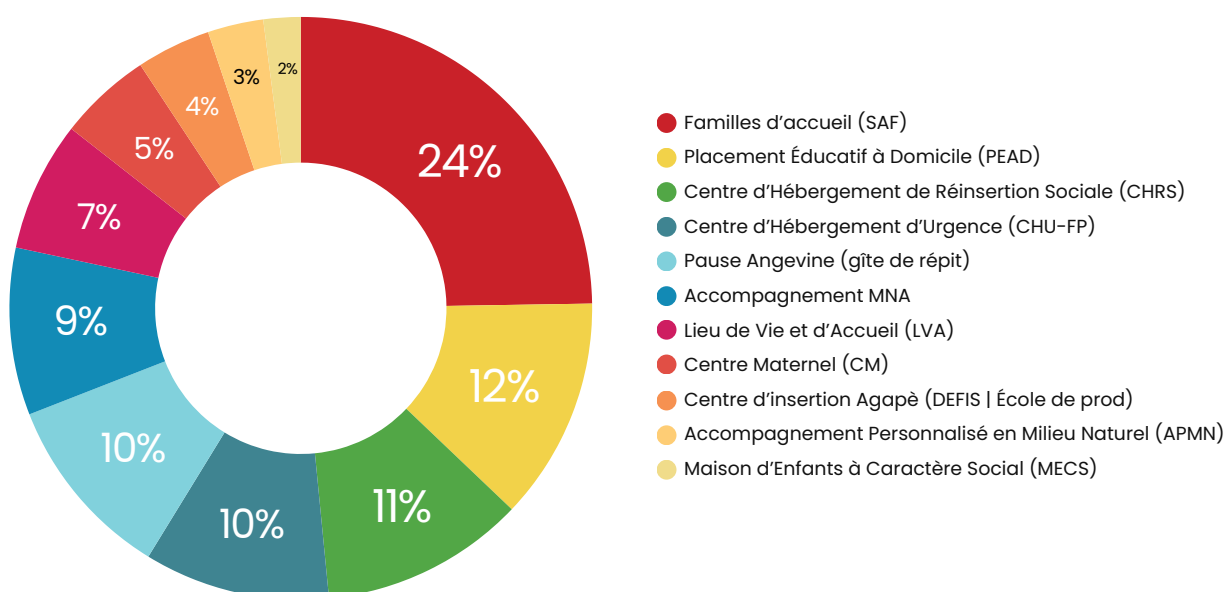
dont **476** dans le cadre de la
protection de l'enfance



83

PARENTS HÉBERGÉS
AVEC LEURS ENFANTS

RÉPARTITION DES 775 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR DISPOSITIF



36

Jeunes formés aux métiers de la restauration et aux métiers du paysage au sein de nos centres Agapè



1599

STAGIAIRES FORMÉS PAR NOTRE ASSOCIATION

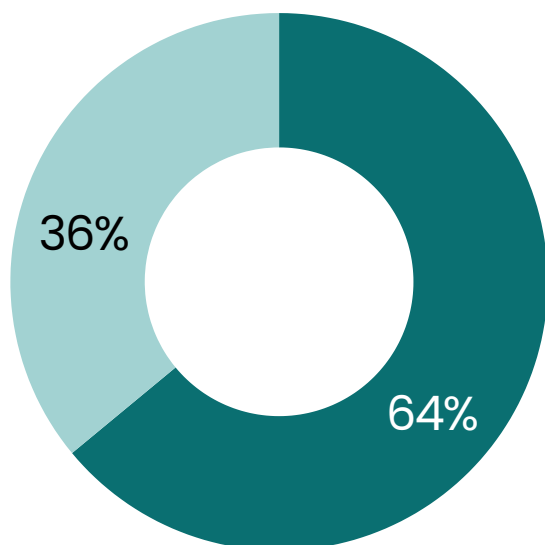


1563

Stagiaires formés par l'institut de psychoéducation



RÉPARTITION DES PERSONNES FORMÉES PAR L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION



- EXTERNE
- INTERNE

563 stagiaires salariés de l'Union. Certains professionnels ont bénéficié de plusieurs formations.

1000 stagiaires externes à l'Union, soit 64% des personnes formées.

14

ÉTABLISSEMENTS



15

MODES D'ACCOMPAGNEMENT COMPLÉMENTAIRES



4

RÉGIONS



NOS CHIFFRES D'IMPACT

DES JEUNES MAJEURS SORTIS DE L'UNION EN 2024

74%

DES JEUNES MAJEURS SORTENT AVEC UNE SITUATION DE LOGEMENT STABLE



78%

DES JEUNES MAJEURS SONT EN FORMATION OU EN ACTIVITÉ À LEUR SORTIE



69%

DES JEUNES MAJEURS SORTENT AVEC DIPLÔME



DES ENFANTS ET DES JEUNES ACTUELLEMENT ACCUEILLIS À L'UNION

76%

DES ENFANTS QUI ONT BESOIN D'UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ONT UN SUIVI EN COURS



83%

DES ENFANTS SONT PARTIS EN VACANCES



60%

DES ENFANTS PRATIQUENT UNE ACTIVITÉ DE LOISIR SUR L'ANNÉE



NOTRE IMPACT PAR MISSION

Protéger et éduquer les enfants

79%

Des jeunes ont **été sécurisés** sur leur lieu d'accueil, sans connaître de rupture depuis qu'ils sont arrivés à l'Union



Former et insérer les jeunes

85%

Des jeunes formés Agapè Anjou qui se sont présentés à l'examen **ont obtenu leur diplôme** de CAP.



Soutenir les parents

100%

Des familles CHRS sont relogées, et même **67%** des familles qui ont quitté nos dispositifs d'hébergement et de réinsertion sociale, ont un travail.



Former les professionnels

91%

Des personnes formées par l'Institut de psychoéducation sont satisfaites.





QUI SOMMES-NOUS ?

UNIS PAR L'ENFANCE DEPUIS 138 ANS

En protégeant l'enfant et en faisant éclore l'adulte, on construit **une société unie**



Association reconnue d'utilité publique depuis 1891, l'Union pour l'Enfance est au service des enfants et des familles vulnérables. Elle accueille, protège et éduque des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), accompagne des jeunes en décrochage et soutient des parents en difficulté.

NOS MISSIONS

Historiquement fondée autour des seules questions de maltraitance et de protection de l'enfance, notre champs d'action s'est depuis progressivement élargi autour de 4 missions :



Accueillir, Protéger
et Éduquer les
enfants confiés à
l'aide sociale à
l'enfance (ASE)



Insérer les jeunes
jusqu'à leur
autonomie



Soutenir les
parents fragilisés



Innover en
éducation et
former les
professionnels

Des fondements & des valeurs ancrés dans **un esprit de famille**

LA PAROLE DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS PRISE EN COMPTE

Ces paroles ont été recueillies lors des journées annuelles de l'association « l'Union fait la force » à parité jeunes/adulte – puis recueillies par notre Comité scientifique.



Les jeunes nous parlent...

*Croyez en nous, en nos rêves et en nos projets.
Soyez honnêtes et transparents avec nous.
Laissez du temps au temps. Respectez notre rythme.*

”



Les pro nous parlent...

*Il faut tout un village pour éduquer un enfant.
Les petites réussites redonnent sa confiance à l'enfant.
L'enfant a besoin d'aimer et d'être aimé pour grandir harmonieusement.*

”

NOTRE CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT

Les principes fondamentaux de l'accompagnement proposé par les établissements de l'Union pour l'Enfance sont inscrits dans une « **Charte dite des 6A** ».

Accueil familial

Un enfant a besoin d'un cadre familial et chaleureux pour prendre confiance en lui et apprendre à faire confiance.

Appui à la parentalité

La fonction parentale doit être encouragée, accompagnée et appuyée, à condition que cela soit dans l'intérêt de l'enfant.

Apprentissage à l'autonomie

Un éducateur doit préparer l'enfant à devenir un acteur de la société en lui offrant la possibilité d'apprendre un métier et d'acquérir sa liberté.

Attachement

Un enfant a besoin d'être reconnu, respecté et aimé. Bref ou durable, tout accompagnement éducatif doit offrir la possibilité d'un lien fort entre l'adulte et l'enfant.

Approche psychoéducative

Tout acte éducatif doit permettre à l'enfant de devenir lui-même au sein d'un environnement susceptible d'être ajusté par l'adulte afin de favoriser les réussites dans son apprentissage.

Accès aux soins

Une maltraitance cause à un enfant des dommages profonds qui réclament des soins spécifiques et adaptés.

6A

NOS IMPLANTATIONS

Île-De-France

Siège social (75)
Institut de Psychoéducation (75)
Service d'accueil familial Île-de-France (75)
Maison des fratries - La Montgolfière (75)
Maison d'accueil parents/enfants - Maison Pauline Kergomard (94)
Maison pour mineurs et majeurs non accompagnés - Maison Paul Valéry (91)

Normandie

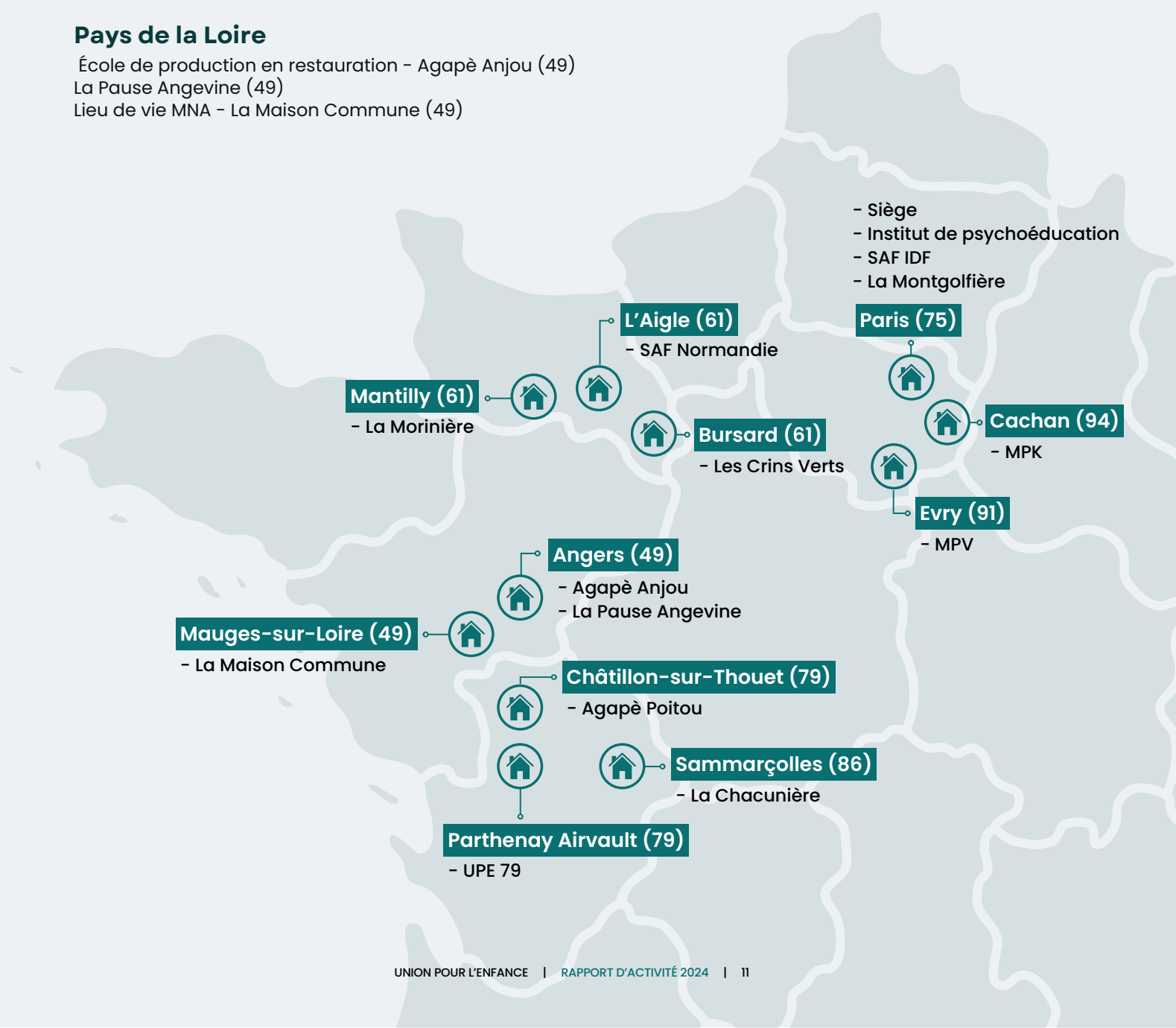
Service d'accueil familial Normandie (61)
Lieu de vie - La Morinière (61)
Lieu de vie - Les Crins verts (61)

Nouvelle Aquitaine

Maison d'enfants à caractère social - UPE 79 (79)
Placement éducatif à domicile - UPE 79 (79)
Pôle Hébergement - UPE 79 (APMN et DÉFIS) (79)
Accueil de jour Formation - Agapè Poitou (79)
Lieu de vie et d'accueil - La Chacunière (86)

Pays de la Loire

École de production en restauration - Agapè Anjou (49)
La Pause Angevine (49)
Lieu de vie MNA - La Maison Commune (49)





PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT

DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

PROTÉGER ET ÉDUCUER LES ENFANTS

NOS LIEUX D'ACCUEIL



SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)

181 enfants et jeunes ont été accueillis en familles d'accueil en 2024 dans nos deux établissements en Normandie et en Île-De-France.

- Ce mode d'accueil concerne **les jeunes orientés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de 0 à 21 ans**.

- Il repose sur une **suppléance parentale** exercée par une famille d'accueil agréée et formée. L'enfant est ainsi accueilli dans un cadre contenant et bienveillant qui offre une disponibilité de l'adulte et une **stabilité** à l'enfant particulièrement adaptée à ses besoins. Si l'accueil familial repose sur un engagement fort de l'assistant familial, celui-ci est accompagné et travaille en étroite collaboration avec **l'équipe pluridisciplinaire** du service (travailleur social, chef de service éducatif, psychologue...). Il ne s'agit pas de substituer une famille à une autre, mais de **soutenir une fonction parentale réparatrice**, en évitant la répétition des traumatismes passés.

- La famille biologique reste associée à cette démarche dans des conditions définies par le service gardien, en accord avec le service et dans la mesure où le maintien des liens est dans l'intérêt de l'enfant.



« Fête de départ au SAF Normandie »

Depuis 2009, Laëtitia a grandi et évolué au sein de la même famille d'accueil, bénéficiant d'un accompagnement solide et bienveillant. Après un Bac Pro SAPAT, Laëtitia a poursuivi avec succès un BTS SP3S et s'est ensuite tournée vers la formation de Moniteur Educateur qu'elle finalisera en 2025. En parallèle, elle a aussi obtenu son BAFA, son logement et son permis de conduire ! Son parcours est une belle illustration de détermination et de persévérance marqué par un attachement très fort à sa famille d'accueil. Un parcours marqué par la stabilité et la continuité, illustrant l'importance d'un cadre sécurisant pour permettre à l'enfant de grandir, s'épanouir et construire son avenir sereinement !

SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)



« Entrons en jeux ! au SAF IDF »

A l'approche des jeux olympiques 2024, le service d'accueil familial a organisé un évènement sportif ouvert aux enfants et aux professionnels du service, leur permettant de découvrir et/ou de pratiquer plusieurs sports le temps d'un après-midi.

En partenariat avec la ville de Paris, sur le temps d'une demi-journée, une quarantaine d'enfants ont ainsi pu s'initier à plusieurs activités sportives telles que le handball, le basketball, le saut de haies ou encore le tir à l'arc. Pour encadrer en toute sécurité ce temps convivial et de partage, le service a pu compter sur la présence de bénévoles mais aussi de sportifs professionnels et notamment de deux judoka français qui ont pu réaliser plusieurs démonstrations, sous les yeux des enfants ébahis, et les accompagner sur le tatami installé pour l'occasion.

Cet évènement a permis de se retrouver autour des valeurs véhiculées par le sport comme l'entraide, le respect et la persévérance. Cette après-midi pleine de découverte s'est tenue dans un cadre festif et s'est terminée par une représentation de la danse officielle des J.O de Paris 2024 où petits et grands ont joué le jeu.

Suite à cet évènement, le partenariat a permis aux enfants du service d'assister à plusieurs disciplines durant les jeux olympiques tels que la gymnastique à Bercy, l'athlétisme au Stade de France et le breaking sur la place de la concorde.

PEAD - ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE

En 2024, le PEAD a soutenu 93 jeunes de 0 à 21 ans.

Ce dispositif, qui propose une intervention intensive de proximité, permet de maintenir l'enfant dans son environnement familial. Grâce à un travail de **proximité**, des **visites à domicile** et un **soutien à la parentalité**, le PEAD mise sur les **compétences familiales** pour prévenir la rupture.

Mais un tournant important s'est joué en 2024 : **la Cour de cassation a déclaré illégal le cadre juridique du PEAD**, dans une décision rendue le 4 octobre. Cette décision nous oblige à repenser ce dispositif, qui évoluera en 2025 vers une **AEMO renforcée**. Cette évolution ne se fera pas seule :

- **Un dialogue étroit sera mené avec les magistrats et les conseils départementaux,**
- **Nos outils et pratiques seront redéfinis** pour s'adapter à ce nouveau cadre,
- **Les équipes seront accompagnées tout au long de cette transition** pour garantir une continuité et une qualité d'intervention.

L'APMN prépare des jeunes auparavant accueillis en famille d'accueil ou en MECS, à **sortir du système de protection** en intégrant de manière progressive une vie autonome: d'abord en **colocation**, puis en **appartement individuel**, avec un suivi personnalisé sur la **gestion du quotidien (logement, courses, préparation de repas)**, l'**insertion professionnelle**, la **santé** et les **démarches administratives**. L'enjeu de ce dispositif : **protéger tout en responsabilisant** un public encore fragile.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL (APMN)

Cette année, **24 jeunes de 14 à 21 ans** ont été accompagnés dans ce parcours vers l'autonomie.



MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

15 enfants sont accompagnés au quotidien au sein de la MECS

La MECS accueille de **jeunes enfants** confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre de **placements administratifs ou judiciaires**, selon plusieurs modalités d'accompagnement adaptées aux besoins des familles.

- **Accueil classique** : hébergement permanent au sein de la maison d'enfants, avec ou sans **droits de visite ou d'hébergement** accordés aux parents.
- **Accompagnement au retour** : pour les situations suivies depuis plus d'un an, où les droits d'hébergement parentaux ont sensiblement évolué, un **soutien au retour progressif au domicile familial** est mis en place.

L'UPE 79 accompagne **15 jeunes âgés de 6 à 16 ans**, répartis sur **deux lieux de vie complémentaires** :

- Une **maison principale**, destinée aux enfants de **6 à 13 ans**, pouvant accueillir **10 jeunes en chambres individuelles**, dans un cadre familial et sécurisé.
- Une **seconde unité**, pour **5 adolescents de 13 à 16 ans**, pensée pour favoriser l'autonomie progressive et l'accompagnement vers l'adolescence.

L'organisation en deux lieux permet d'adapter l'accompagnement éducatif en fonction de l'âge, des besoins et des étapes du parcours de chaque jeune.

LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)

En 2024, **34 jeunes** ont été accueillis dans **trois lieux de vie à taille humaine**, répartis entre la Normandie et la Vienne.

Les LVA sont pensés comme de véritables maisons à vivre. On y retrouve un **cadre chaleureux, stable et sécurisant**, avec la présence continue d'un adulte permanent et des éducateurs aux rythmes de travail spécifiques (notamment des cycles de 72h), qui favorisent un lien fort et durable avec les jeunes. Cette organisation permet de **recréer un esprit familial**, où chacun trouve sa place et peut évoluer à son rythme.

1. La Morinière (Normandie)

Ce lieu de vie peut accueillir jusqu'à **10 jeunes de 8 à 18 ans**.



L'espace se divise en deux maisons, séparées par un jardin :

- La maison principale accueille **6 enfants**, chacun dans une chambre individuelle.
- La seconde, baptisée **Koz'y**, permet à des jeunes de **plus de 16 ans** de vivre en colocation, tout en se préparant progressivement à la vie autonome. Ce dispositif innovant permet aux jeunes de **gagner en autonomie** sans rompre les liens avec le groupe, grâce à des temps collectifs réguliers et conviviaux.

L'année 2024 a été marquée par **de nombreux changements**, amorcés dès 2023, tant du côté des jeunes que de l'équipe éducative. Cela a nécessité **une réorganisation du fonctionnement** du lieu, avec le renouvellement de plusieurs professionnels et jeunes accueillis.

Pour accompagner cette évolution, une **référente qualité**, issu de l'équipe éducative, a été désignée. Elle a contribué à **renforcer la dynamique collective**, en valorisant les savoir-faire des professionnels historiques tout en intégrant les compétences nouvelles venues d'autres dispositifs de protection de l'enfance. Un bel exemple de **transmission et d'enrichissement mutuel** !

2. La Chacunière (Vienne)



Cet établissement propose une alternative à l'accueil traditionnel des mineurs de 13 à 18 ans confiés à l'ASE en raison de leur situation complexe qui conduit souvent à des ruptures de parcours. 12 jeunes y ont été accueillis en 2024.

La particularité du Lieu de Vie « La Chacunière » est de proposer **une maison** (dans le même esprit que la maison de famille à la campagne), complétée par un dispositif de **4 unités de vie de type appartement de centre-ville** (se rapprochant d'un modèle de colocation ou de vie familiale). Dans ces dernières, les jeunes sont répartis par binômes et vivent avec un accompagnateur, ce qui assure une plus grande stabilité dans leur encadrement tout en facilitant leur progression vers les divers niveaux d'autonomie.

La maison d'apprentissage s'organise autour de quatre pôles d'activités :

- Pôle manuel
- Pôle sportif
- Pôle activités rurales
- Pôle d'instruction



3. Les Crins Verts (Normandie)

Ce lieu accueille
9 jeunes de 0 à 21 ans.

- **7 jeunes** vivent dans une grande maison familiale, dans des chambres individuelles.
- **2 autres** occupent des logements semi-autonomes, des **chalets-studios situés dans le jardin**, pour se préparer à l'autonomie tout en restant proches de l'équipe et du collectif.

Après deux premières années consacrées à la **création et à la mise en place du projet**, 2024 a été une **année de stabilisation**. L'équipe est restée stable et soudée, tout comme le groupe de jeunes accueillis, permettant de **consolider les repères et les accompagnements individuels**.

La spécificité forte de ce lieu repose sur la présence **d'un couple de permanents**, qui contribue à **renforcer le caractère familial du quotidien**. Ici, la vie collective s'organise autour d'activités simples et essentielles : **poulailler, potager, bricolage...** Les jeunes participent activement à la vie de la maison, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance.

Aucun des jeunes accueillis ne part en vacances avec sa famille biologique. C'est pourquoi l'équipe tient à **organiser des séjours estivaux avec tous les jeunes**, pour leur offrir un vrai temps de rupture, de découverte et de plaisir. En août 2024, **tout le groupe (dont l'ensemble des professionnels) est parti deux semaines en camping sur l'île de Noirmoutier** – un moment fort de l'année, riche en souvenirs et en liens renforcés.

MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA)

La Maison Paul Valéry



La Maison Paul Valéry est un **dispositif expérimental** porté par l'Union pour l'Enfance. En 2024, **67 jeunes âgés de 15 à 21 ans**, y ont été accueillis.

Ces jeunes, originaires de **15 pays différents** (Somalie, Soudan, Bangladesh, Turquie, Tchad, Tunisie, Égypte, Congo, Afghanistan, Gambie, Algérie, Sierra Leone...), portent chacun une histoire forte, souvent marquée par l'exil et la résilience.

Ils sont **hébergés en colocation** dans des appartements répartis dans la ville d'Évry, favorisant leur intégration dans le tissu local et l'apprentissage progressif de l'autonomie.

Tous les jeunes ont pu **être scolarisés** et ont fait leur rentrée dans de bonnes conditions, une réussite importante qui marque le fruit d'un accompagnement individualisé et bienveillant.

L'équipe éducative reste particulièrement attentive aux besoins de ces jeunes en matière **d'autonomie, de santé, de formation et d'insertion**, avec un accompagnement étroit sur tous les aspects de la vie quotidienne.

En 2024, **16 sorties culturelles ou sportives** ont été organisées, parmi lesquelles la visite du **château de Fontainebleau** et la **participation aux Jeux Olympiques**. Ces moments de découverte collective renforcent la cohésion du groupe, offrent des espaces de respiration et permettent à chacun de **construire des souvenirs positifs en France**.

Un temps fort de l'année a été **le premier séjour vacances en Charente-Maritime** en juillet 2024. La piscine et la plage leur ont également permis d'appréhender l'eau d'une manière différente, l'eau faisant écho souvent à leur parcours migratoire. Ce séjour a permis à certains de **reconstruire un rapport apaisé à l'eau**, de gagner en confiance et de vivre dans l'eau un moment de plaisir.

PARCOURS DES ENFANTS PLACÉS EN 2024

MOTIFS DE PLACEMENT

MOTIFS DE PLACEMENTS INITIAUX	% DE JEUNES CONCERNES SUR L'ENSEMBLE DES JEUNES ACCUEILLIS EN PROTECTION DE L'ENFANCE EN 2024
Défaut de soin, négligences, carences éducatives	56%
Témoins de violences conjugales	21%
Mineurs non accompagnés	15%
Violences psychologiques (humiliations, insultes, propos dégradants...)	11%
Violences physiques	13%
Climat familial incestuel	10%
Violences sexuelles avérées ou soupçonnées (attouchements, abus, viols)	8%
Abandon	6%

➔ **La majorité des jeunes que nous accueillons ont connu des négligences et carences éducatives. De plus en plus d'études mettent en exergue l'impact profond des négligences sur le développement de l'enfant, particulièrement dans ses premières années.**

On constate également l'importance du nombre d'enfants accueillis en raison de situations de violences conjugales au sein de la famille. Les motifs de placement pour violences sexuelles confirmées ou suspectées concernent 8% des jeunes que nous accueillons, et ceux pour climat familial incestueux en concerne 13%. Il est toutefois important de savoir que cela n'est pas représentatif du chiffre réel de jeunes accueillis ayant été victimes de violences sexuelles. En effet, nombre de jeunes font des révélations une fois sécurisés dans leur lieu de placement ou présentent des signaux laissant fortement suspecter un traumatisme lié à ce type de violences.

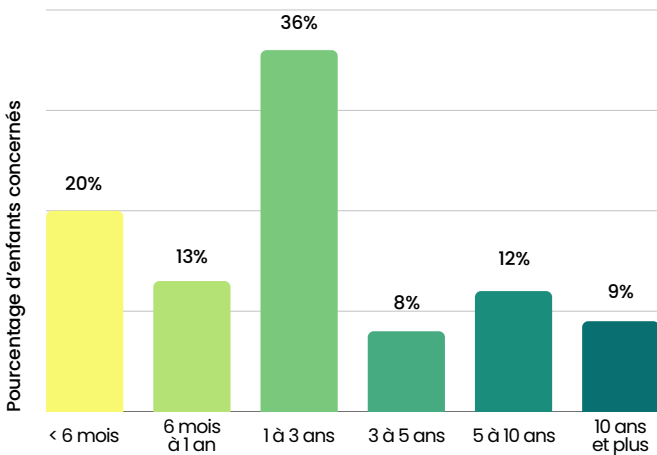
Les jeunes que nous accompagnons ont vécu des traumatismes à des moments clés de leur développement, entraînant de multiples difficultés pouvant impacter leur santé physique ou mentale (troubles dans les apprentissages, troubles du comportement, troubles du sommeil ou de l'alimentation, difficultés dans la compréhension et la gestion de leurs émotions).

Notre accompagnement vise donc à sécuriser les jeunes par un attachement sécurisé avec l'adulte, un accompagnement éducatif dans un cadre familial et des soins adaptés aux traumatismes vécus.

Dès lors, l'enjeu principal est d'offrir à l'enfant un environnement stable et sécurisant pour qu'il puisse se développer sereinement et éviter toute nouvelle rupture.

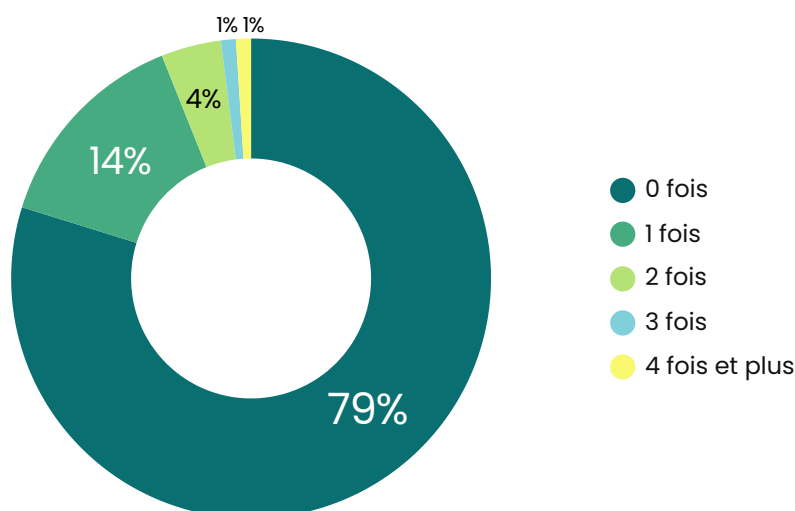
STABILITÉ DES PARCOURS

DURÉE DE L'ACCUEIL (EN %)

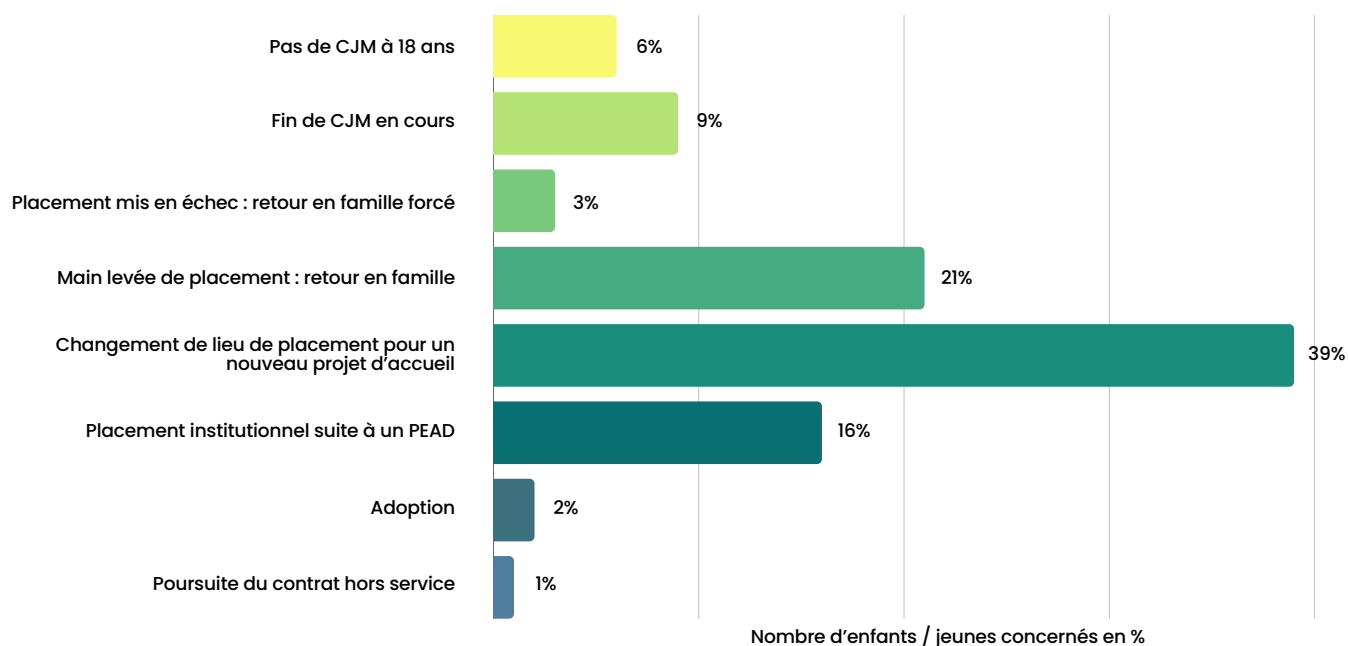


➔ **44% des enfants sont accueillis à l'Union pour l'Enfance depuis une durée allant de 1 à 5 ans et 21% sont accueillis depuis plus de 5 ans.** Notre ambition est d'assurer une stabilité et une sécurité à l'enfant pour qu'il se sente bien dans le lieu où il vit.

CHANGEMENTS DE SERVICE / FAMILLES D'ACCUEIL DEPUIS L'ARRIVÉE À L'UNION POUR L'ENFANCE



MOTIFS DE SORTIE



Sur les 114 fins d'accompagnements qui ont eu lieu en 2024, 15 concernaient un changement de lieu de placement pour un nouveau projet d'accueil. Ces nouveaux projets sont dus à des raisons variées : retraite de l'assistant familial, départ suite à une situation de crise etc. Nous travaillons pour que ces changements n'interviennent qu'en dernier recours.

La majorité des fins d'accompagnement des jeunes majeurs a été décidée en accord entre le jeune, les services de l'aide sociale à l'enfance et notre association. Cependant, certains jeunes n'ont pas souhaité poursuivre l'accompagnement alors que nous le préconisions. Dans quelques situations, c'est le département qui n'a pas accepté la poursuite de cet accompagnement.

En fonction de la situation du jeune et de son projet, un même motif de sortie peut parfois supposer une sortie positive pour l'un, comme une sortie très fragilisante pour un autre. Nous travaillons à affiner notre évaluation des sorties pour mieux mesurer l'impact de nos fins d'accompagnement.

Cette année **2024** a été marquée par l'**ouverture de 2 nouveaux établissements**

LA MONTGOLFIÈRE

L'établissement La Montgolfière a été habilité en avril 2024 par la Ville de Paris pour l'accueil et l'hébergement de **30 enfants âgés de 3 à 12 ans** à l'admission. Le projet consiste à **accueillir des fratries** au sein de trois pavillons dans un environnement chaleureux et familial.

Les mois d'avril à août 2024 ont été marqués par la préparation de l'arrivée des enfants, tant sur le plan logistique et matériel qu'humain. Trois pavillons ont ouvert : un à Saint Maurice et un pavillon à Cachan qui ont accueillis respectivement 6 enfants chacun dès le mois d'août 2024. Un situé à L'Haÿ-les-Roses, qui a également accueilli 6 enfants entre les mois d'octobre 2024 et janvier 2025. Les pavillons ne répondant pas encore aux normes requises pour être classés comme ERP ne peuvent pas accueillir plus de six enfants chacun, en attendant la réalisation de travaux permettant d'atteindre leur capacité d'accueil maximale.

La période d'ouverture d'août à décembre 2024 a été rythmée par la rentrée scolaire des enfants dans leurs nouvelles écoles respectives, les inscriptions à des activités extra-scolaires individualisées, la découverte de leur nouvel environnement, le maintien et la continuité des droits de visite, les premières vacances et fêtes de fin d'année ensemble. **A l'issue de ces quatre mois d'ouverture, nous constatons une évolution positive des enfants** : leurs visages se sont ouverts et l'on observe à travers leurs sourires des enfants qui s'apaisent.



LA MAISON COMMUNE

L'année 2024 a aussi été marquée par l'**ouverture de La Maison Commune**, un projet né de la collaboration entre l'Union pour l'Enfance et le **Département du Maine-et-Loire**. Ce dernier fait face à une forte augmentation des arrivées de MNA et à des difficultés d'exécution des décisions de placement.

Grâce à l'opportunité d'un foncier à **La Pommeraye**, **trois lieux de vie** ont pu être ouverts dans cette commune :



➔ Un lieu dédié à l'accueil de MNA

Ce premier lieu a ouvert ses portes en **novembre 2024**, avec une capacité de **7 jeunes**. À travers un accompagnement éducatif de proximité, il offre un cadre sécurisant où les jeunes peuvent commencer à se reconstruire, apprendre le français, se familiariser avec les codes sociaux et administratifs, et préparer leur insertion.

➔ Un lieu pour les situations complexes (ouverture fin 2024)

Ce lieu vise à accueillir des jeunes pour lesquels les parcours classiques de placement ne sont pas adaptés. Ici, les équipes font preuve d'une **grande capacité d'adaptation**, en proposant un accompagnement sur mesure, au plus près des besoins et des fragilités. Un travail est mené afin que le jeune adhère au projet et au placement sur le lieu de vie. Cette adhésion passe par des rencontres préalables pour créer un lien de confiance durable.

➔ Un lieu de séquentiel (ouverture fin 2024)

Ce troisième espace permet **des accueils modulables**, à temps partiel ou sur des périodes de répit. Il s'adresse notamment à des jeunes en difficulté dans d'autres dispositifs ou vivant des ruptures. C'est un outil souple, pensé pour **éviter les ruptures de parcours** et permettre aux jeunes de se poser, se reconstruire, et envisager un nouveau départ.

FORMER ET INSÉRER LES JEUNES

LA PÉDAGOGIE AGAPÈ – APPRENDRE EN FAISANT

👉 La pédagogie Agapè est fondée sur l'apprentissage par l'expérience.

Les formations sont construites avec des méthodes alternatives à celles du système classique, et permettent à des jeunes en difficulté dans ce système de trouver une solution d'apprentissage et d'insertion qui leur convient. L'objectif est d'aider les jeunes à retrouver confiance en eux et en leur capacité d'apprendre. Les formations proposées à l'Union pour l'Enfance concernent les métiers de bouche et du paysage.

AGAPÈ POITOU

AGAPÈ POITOU est un dispositif de remobilisation pour des jeunes de **14 à 21 ans en rupture scolaire, sans emploi, sans formation ou en conflit avec la loi**. Dotés de deux plateaux techniques professionnels, l'un dédié à l'entretien des espaces verts et l'autre à un service de restauration à emporter; les ateliers disposent également de temps de remobilisation scolaire et d'activités sportives. Ce dispositif offre aux jeunes une transition personnalisée avant une mise en emploi, une formation ou une re-scolarisation pour éviter un nouvel accueil dans leurs parcours. Les jeunes réapprennent **les savoirs fondamentaux et la confiance en l'adulte** indispensable à leur insertion.



L'Atelier Espaces verts valorise le **travail bien fait** et **l'environnement**. Il réalise plus de 100 chantiers par an : entretien de voiries, de stades, de jardins, de chemins de randonnée.



L'Atelier Sportif se centre autour du **bien-être** : la relaxation, le travail sur les énergies corporelles, les arts martiaux pour se connaître et se dépasser. Des activités collectives sont proposées avec des jeunes d'autres dispositifs.



L'Atelier Restauration développe la **fierté de produire du Bon et du Beau**. Il produit 50 repas par jour, 15000 pièces cocktails par an et organise un événement tous les 2 mois (staff, catering festivals, dîners d'entreprise, etc.).

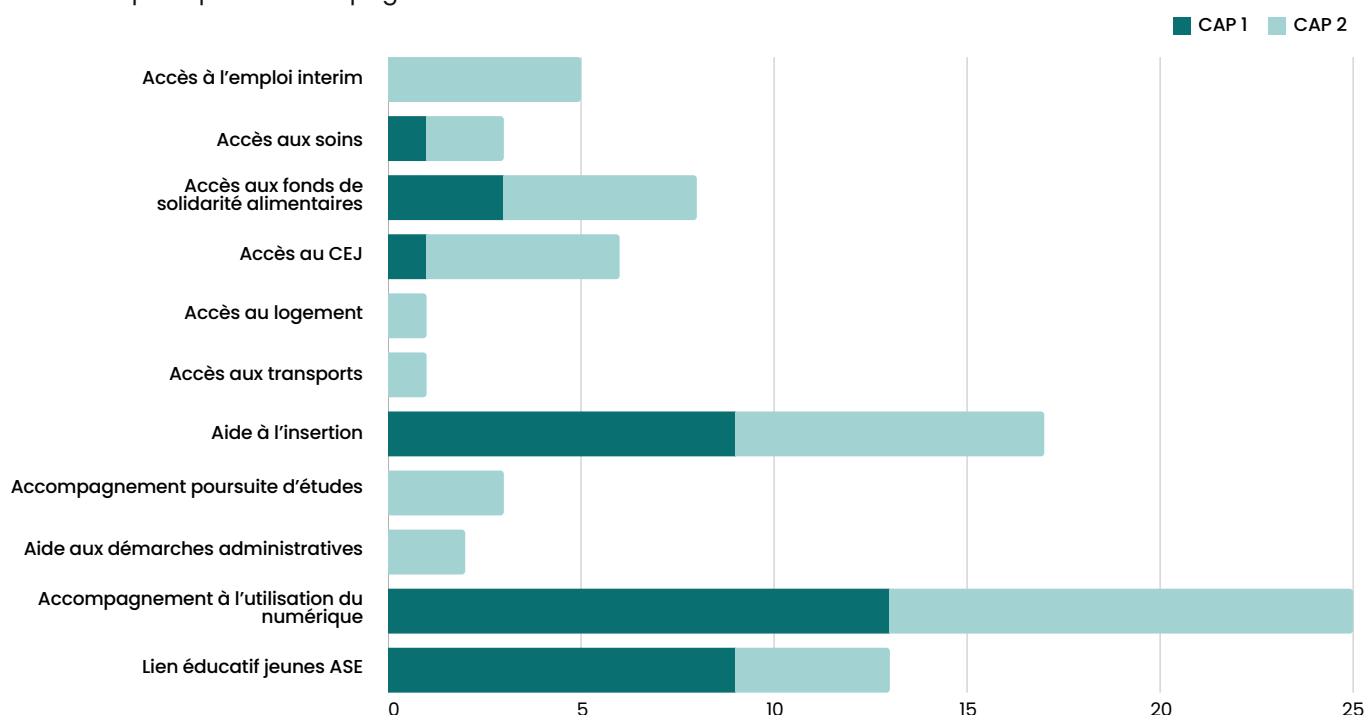
Formation aux métiers de la restauration pour des jeunes de 15 à 25 ans à Angers.



➔ **Implantée à Angers, Agapè Anjou est une École de Production dans le domaine de la restauration.**

Elle propose une alternative à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou qui ne trouvent pas leur place dans les autres voies de formation professionnelle. Encadrés par des professionnels du métier, ils sont formés à la restauration dans des conditions réelles de production dans des restaurants en activité ouverts au public. Les deux tiers du temps sont dédiés à l'enseignement pratique et un tiers à l'enseignement théorique. Par sa pédagogie originale, « faire pour apprendre », l'École de Production permet aux jeunes de retrouver un rythme, de s'initier aux codes de l'entreprise, de reprendre confiance en leurs capacités et de se réconcilier avec les apprentissages. Ils acquièrent ainsi toutes les compétences professionnelles pour préparer les diplômes de l'Education Nationale (CAP) ou des certifications et titres professionnels inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et s'insérer professionnellement. Agapè Anjou accueille chaque année quelques jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Chaque année, l'association Agapè Anjou accompagne les jeunes tant au niveau social qu'au niveau éducatif. Des entretiens individuels sont initiés et programmés par la conseillère vie sociale, éducative et insertion. L'objectif est d'évaluer leurs besoins et d'y répondre soit directement soit en partenariat en vue d'une insertion socio professionnelle réussie à la sortie du dispositif. Les problématiques peuvent être liées au logement, l'alimentation, l'hygiène et la santé ou à des démarches administratives concernant leurs papiers d'identité. Parmi les principaux accompagnements :



SOUTENIR LES PARENTS

NOTRE MAISON D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

- Propose un établissement d'hébergement sur un lieu collectif multi-dispositifs en île-de-France, dans des appartements en diffus ou en colocation dans une maison partagée.
- Assure un accompagnement spécifique autour du soutien à la parentalité.
- Accompagne des familles avec enfants sur des temps individuels, et en ateliers collectifs pour travailler leur insertion : logement, emploi, santé, vie sociale etc.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHRS)

Il accueille, héberge et accompagne des mères isolées avec leurs enfants ou des couples avec leurs enfants afin de leur permettre de gagner en autonomie, de retrouver un logement et un emploi et de se réinsérer socialement. En redonnant de la stabilité à la famille nous sécurisons la situation de l'enfant.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE FEMME PÉRINATALITÉ

Ce dispositif est spécialisé dans l'accueil des femmes avant et après la naissance de leur enfant, lorsqu'elles sont en situation de grande précarité, sans solution d'hébergement. L'accompagnement vise la réorientation rapide et le logement de la famille vers un dispositif adapté permettant de poursuivre le travail mené autour du soutien à la parentalité et de l'insertion sociale de la famille.

CENTRE MATERNEL, UN DISPOSITIF CENTRÉ SUR L'APPUI À LA PARENTALITÉ

Si le Centre Maternel a également pour objectif la recherche d'une stabilité et d'une autonomie, son rôle principal est surtout l'accompagnement au rôle parental pour des mères ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans, afin de leur permettre d'établir un lien d'attachement sécurisé avec leurs enfants et de savoir répondre à leurs besoins.

MOTIFS D'ADMISSION DES FAMILLES ARRIVÉES EN 2024	NOMBRE DE FAMILLES CONCERNÉES
Rue	2
Hôtel	8
CHU	3
CHRS	1
Hôpital / maternité	1
Hébergement chez des proches	7

La plupart des familles accueillies avaient un hébergement très précaire avant d'arriver à l'Union (hôtel, CHU, hôpital, rue etc.). L'accueil au sein de la Maison Pauline Kergomard, spécialisée dans l'accompagnement de familles avec leurs enfants, leur permet d'évoluer dans un cadre stable et sécurisé. Une minorité de femmes sont accueillies pour des motifs de violences. Cependant les équipes éducatives constatent que de nombreuses mamans ont subi des violences durant leur parcours, bien qu'elles en parlent difficilement. Lorsque nous repérons ces violences, nous orientons les mamans vers des centres de santé ou des associations spécialisées.

NOS ESPACES DE RENCONTRE PARENTS / ENFANTS



2 espaces aménagés :
1 en île-de-France, 1 en Normandie

- ➔ **Accueil des rencontres parents / enfants sur demande des magistrats.** Dans certains cas, le travail avec la famille permettra de préparer le retour de l'enfant à son domicile après un placement. Dans d'autres cas, les visites permettent un maintien du lien même si un retour en famille n'est pas envisageable à court terme.
- ➔ **Les enjeux sont nombreux :** soutenir l'enfant et le parent dans la relation qu'ils tissent, protéger l'enfant des dysfonctionnements parentaux mais aussi donner des clés de compréhension aux parents pour qu'ils puissent modifier leur façon d'intervenir auprès de leurs enfants en prenant mieux conscience de leurs besoins. Les objectifs de ces visites doivent avant tout respecter l'intérêt supérieur de l'enfant.

* En présence d'un psychologue
* Visites en présence de professionnels



FORMATION DES PROFESSIONNELS

UN ORGANISME DE FORMATION : L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

+15%

de son chiffre d'affaire
par rapport à l'an dernier

333 817 €

contre 285 803€ en 2023



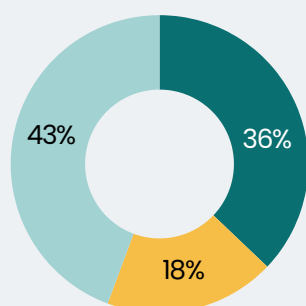
137 sessions
(= 1411 h)

1563

Stagiaires formés et
accompagnés



contre 1087
en 2023



Répartition des publics formés en 2024

- Salariés de l'UPE
- Professionnels d'autres associations du secteur
- Agents publics des collectivités



Départements

- Eure et Loir
- Nord
- Var
- l'Essonne
- Collectivité de St Martin

L'Institut de psychoéducation a à nouveau connu en 2024 une belle progression de son activité avec une hausse de +15% de son chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier (333 817 € contre 285 803€ en 2023).

Ce n'est pas moins de 137 sessions de formation qui se sont tenues (soit 1411 heures) et qui ont permis de former et accompagner 1563 stagiaires (contre 1087 en 2023).

Parmi les personnes formées en 2024, 36% sont des salariés de l'UPE, 18% de professionnels d'autres associations du secteur, et 43% sont des agents publics des collectivités.

Les départements avec lesquels nous travaillons sont de plus en plus nombreux : Département de l'Eure et Loir, du Nord, du Var, de l'Essonne, et Collectivité de St Martin.

Quant aux associations, elles se diversifient également :

- Fondation Apprentis d'Auteuil,
- Jean Cotxet,
- Olga Spitzer,
- SOS Village d'enfants,
- La Salamandre,
- Vivre et devenir,
- Croix rouge Française,
- Aurore,
- AGE,
- Droits d'Enfance,
- La sauvegarde de l'enfant, etc.

Cette année, nous avons pu confirmer notre collaboration fidèle avec des clients publics comme privés qui nous sollicitent désormais quasi systématiquement pour de nombreuses interventions. Certaines de nos formations sont par ailleurs devenues emblématiques et sont fréquemment demandées, occasionnant parfois des délais d'attente de mise en œuvre :

- Initiation à la psychoéducation
- Initiation à la systémie
- Posture professionnelle et schèmes au service d'une alliance éducative
- Gestion des situations complexes
- Analyse fonctionnelle du comportement
- Evaluation des situations familiales
- Besoins fondamentaux de l'enfant
- Structuration d'un collectif de vie bientraitant

Ces demandes traduisent les besoins récurrents d'un secteur en tension et pour lequel la formation représente un levier de qualité et de sens.

Nous avons par ailleurs vu émerger de nouveaux besoins et avons développé à ce titre une offre adaptée :

- accompagner le développement des jeunes à l'adolescence,
- accompagner les fratries,
- assurer des visites médiatisées ou en présence de tiers notamment,
- manager en protection de l'enfance, etc.

Autre formation phare développée cette année : un parcours de formation complet dédié aux éducateurs fraîchement diplômés ou aux professionnels sans diplôme pour leur apporter une véritable expertise pratique en protection de l'enfance. Ce parcours d'Intervenant en protection de l'enfance correspond à un véritable besoin pour les associations du secteur face à la difficulté de recrutement et sera retravaillé en 2025 pour en faire un parcours certifiant et hybride au service du plus grand nombre.

Plus particulièrement au sein de l'Union pour l'Enfance, l'Institut de psychoéducation a contribué cette année à renforcer l'expertise des professionnels avec une nouvelle édition de la journée de l'Union fait la Force, avec les premières assises des assistants familiaux ; la pérennisation de son parcours d'intégration dédié aux nouveaux salariés ou bien encore le séminaire cadres.



Visite de la CNCDH avec la 1ère promotion du Master



Remise des diplômes de la 1ère promotion du Master

Nous avons par ailleurs diplômé les 14 étudiants de notre première promotion du Master Droit - Protection de l'enfance développé en partenariat avec l'université Panthéon Assas, et accueilli une nouvelle promotion avec un effectif doublé et 30 étudiants en 2024 !

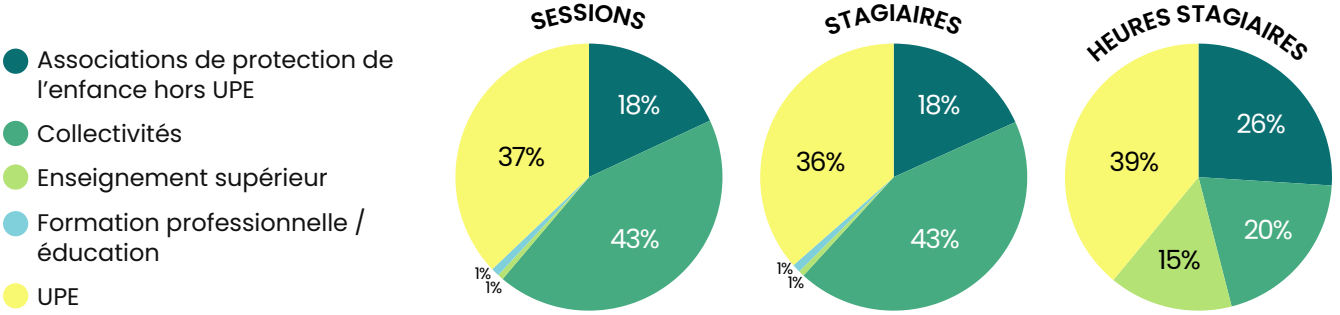
Les ressources humaines ont quant à elle été stables en 2024 malgré l'augmentation de l'activité :

- 2 permanents (directrice et coordinateur)
- 18 formateurs dont 7 internes à l'UPE
- Mais tout de même des prestataires ponctuels pour faire face à l'accroissement des besoins.

L'enjeu en 2025 sera donc de stabiliser les formations, d'adapter le catalogue aux besoins émergents dans notre secteur avec le modèle ARC , la prise en charge des jeunes victimes de violences sexuelles, l'accompagnement des parents, mais aussi de l'élargir aux autres acteurs de l'enfance et enfin de diffuser notre parcours d'intervenant en protection de l'enfance.

	Sessions	%	Stagiaires	%	Heures sessions	%	Heures stagiaires	%
Associations de protection de l'enfance hors UPE	24	17,5%	287	18,4%	377	26,7%	5700	26,1%
Collectivités	59	43,1%	667	42,7%	226	16,0%	4239	19,4%
Enseignement supérieur	1	0,7%	30	1,9%	109,5	7,8%	3285	15,0%
Formation professionnelle / éducation*	2	1,5%	16	1,0%	8	0,6%	64	0,3%
UPE	51	37,2%	563	36,0%	690,5	48,9%	8584	39,2%
TOTAL	137	100,0%	1563	100,0%	1411	100,0%	21872	100,0%

* Afocal national + T'cap T'pro





NOS ENGAGEMENTS

QUALITÉ DE NOS ACTIONS ET PARTICIPATION DES JEUNES

Les thématiques Qualité de l'année 2024



Pour garantir un haut niveau de qualité d'accompagnement, l'Union pour l'Enfance a structuré une démarche qualité pour un accompagnement exigeant et cohérent au sein de l'ensemble de ses établissements. Cette dynamique s'appuie sur des valeurs communes, partagées à travers différentes instances de pilotage et de suivi, à la fois nationales et locales.

1. STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

La démarche qualité repose sur deux niveaux d'intervention :

- **Le comité scientifique**, notre instance pluridisciplinaire chargée d'orienter les politiques qualité et d'élaborer des recommandations de bonnes pratiques en protection de l'enfance se réunit trois fois par an. Les membres du Comité ont été renouvelés en février. Ainsi, de nouveaux professionnels mais aussi jeunes concernés ont intégré cette instance !
- **Le comité qualité national**, qui rassemble les référents qualité de chaque établissement, se réunit également trois fois par an et assure le suivi opérationnel des objectifs fixés par le comité scientifique. De nouveaux établissements ayant ouvert cette année ont ainsi rejoint ce groupe de travail.

En 2024, deux axes majeurs ont été approfondis : **la gestion des événements indésirables et la santé**.

2. SUIVI DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES : RENFORCER LE SENS ET L'ANALYSE

Un travail de fond a été mené pour réintégrer pleinement le traitement des événements indésirables (EI) dans l'organisation des établissements. L'objectif est double : prévenir leur banalisation et renforcer la responsabilité partagée des équipes et des directions. Les remontées régulières d'EI permettent :

- D'alerter sur des situations récurrentes ou des profils à vigilance particulière
- De nourrir la démarche qualité à tous les niveaux
- D'accompagner les équipes dans l'analyse et la réponse apportée

Un **suiti régulier et des analyses trimestrielles** ont été mis en place par le siège, afin d'identifier les incidents récurrents (par jeune ou par type d'incident), et adapter les pratiques en conséquence.

Un **outil d'analyse** inspiré du modèle SORC a été introduit pour dépasser une lecture purement comportementale des crises : chaque manifestation est ainsi envisagée comme l'expression d'un besoin ou d'une fragilité. Un **suiti spécifique des incidents graves** permet un accompagnement ciblé.

3. SANTÉ : MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE COMMUN

La santé a constitué le **cycle thématique principal de l'année 2024**. Un **protocole commun** à tous nos établissements a été établi pour garantir un accompagnement de qualité autour de la santé physique et du bien-être global des jeunes.

Ce protocole vise à :

- Harmoniser les pratiques autour de la santé dans tous les établissements
- Encadrer les bilans médicaux réalisés à l'admission
- Améliorer la collecte d'informations en amont pour adapter au mieux l'accompagnement
- Renforcer l'observation et le suivi du bien-être quotidien (sommeil, alimentation, activité physique, relations sociales)
- Impliquer les jeunes dans leur parcours de soin
- Favoriser l'accès aux soins via un maillage territorial adapté et des partenariats locaux, en réponse aux difficultés d'accès aux professionnels de santé dans certains territoires.

4. SEXUALITÉ : ÉTAT DES LIEUX ET DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ADAPTÉS

Nous constatons, à l'Union comme à l'échelle nationale, une **hausse** des situations de prostitution et **des pratiques de mise en danger en matière de sexualité chez les mineurs**. Scientifiquement, il est démontré que les jeunes ayant été victimes de violences sexuelles sont plus vulnérables au phénomène de la prostitution.

Face à une augmentation de ces situations, l'Union pour l'Enfance a lancé un groupe de travail sur la sexualité. Ce groupe a mené en 2024 une large consultation des établissements à travers un questionnaire.

L'objectif est :

- D'évaluer le nombre de jeunes concernés ou potentiellement exposés
- De mieux identifier les victimes de violences sexuelles, avérées ou soupçonnées
- De développer des outils d'accompagnement adaptés
- De soutenir les professionnels

Les résultats de l'enquête seront analysés début 2025 et donneront lieu à un rapport visant à orienter les actions futures de prévention et d'accompagnement.

Garantir une insertion sereine des jeunes majeurs

GARANTIR UNE INSERTION SEREINE DES JEUNES MAJEURS EST UNE DES PRIORITÉS DE L'UNION POUR L'ENFANCE.

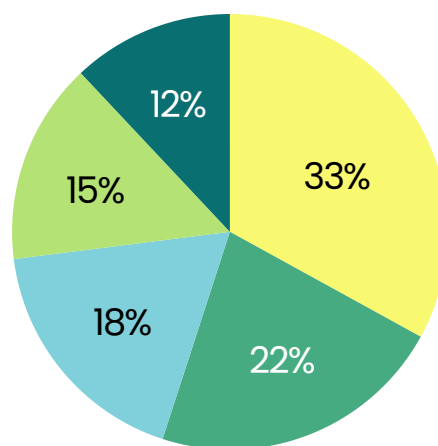
Nous souhaitons pour chaque jeune qu'il ou elle :

- Noue des relations constructives et identifie des personnes ressources en cas de difficultés.
- Soit en capacité de faire des choix, de poser ses limites et de gérer ses émotions
- Ait un projet de formation ou professionnel qui lui convient, un lieu d'hébergement pérenne adapté à son projet, qu'il sache assurer le suivi de ses besoins de santé physique et psychique, soit autonome dans les gestes du quotidien, ait une situation financière stable, et ait développé des centres d'intérêts propres

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

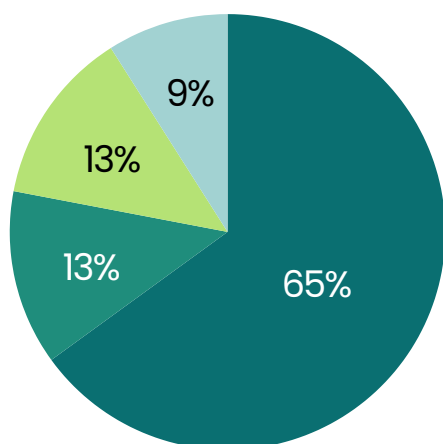
La majorité des jeunes majeurs qui ont quitté l'Union pour l'Enfance en 2024, ont pu bénéficier d'une poursuite d'accompagnement qui correspondait à leurs besoins.

- Moins de 6 mois
- Entre 1 an et 2 ans
- Entre 6 mois et 1 an
- Entre 2 et 3 ans
- Sans contrat jeune majeur



DURÉE DU CONTRAT JEUNE MAJEUR

ÉTUDES ET EMPLOI

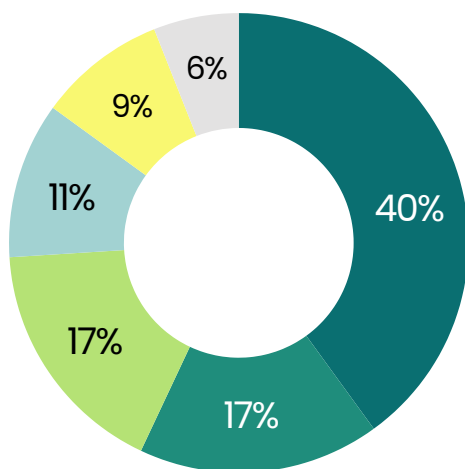


21 de ces jeunes majeurs suivent actuellement une formation, 4 sont en activité professionnelle et 4 sont en recherche active d'emploi. Cependant, 3 jeunes majeurs ne sont ni en situation d'emploi, ni en poursuite d'études, ni en recherche.

Au moment de leur départ, les jeunes peuvent s'orienter vers différents types de logement en fonction de leur projet : logement autonome, retour en famille travaillé, logement accompagné ou adapté. Aucun jeune n'est sorti sans solution d'hébergement.

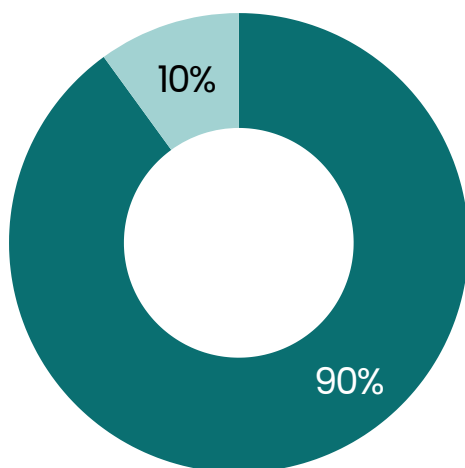
- En formation
- En activité
- En recherche d'emploi
- Ni en formation, ni en activité, ni en recherche d'emploi

SITUATION DE LOGEMENT



- Logement autonome (droit commun : bailleur public/privé, Résidence Habitat Jeune, CROUS)
- Logement accompagné (CHRS, ALT, SAVS)
- Retour en famille travaillé avec le jeune et sa famille
- Logement chez un tiers
- Sortie sans solution d'hébergement
- Retour en famille faute d'alternative

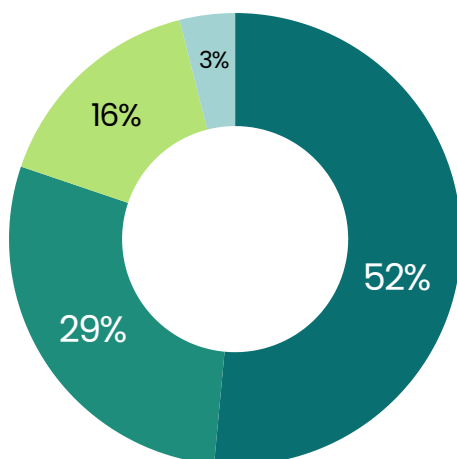
LE JEUNE DÉCLARE AVOIR AU MOINS UNE PERSONNE RESSOURCE



● Oui ● Non

Les personnes ressources sont des personnes de confiance sur lesquelles le jeune peut compter en cas de nécessité pour échanger, être rassuré, et éventuellement, si la personne est très proche, être hébergé à titre exceptionnel. Si la majorité des jeunes déclarent avoir au moins une personne ressource dans leur entourage, leur réseau reste fragile et nous souhaitons faire de cette problématique une priorité à l'Union. En effet, plus le jeune est entouré de personnes ressources, plus il sera sécurisé dans les étapes qui l'attendent à la sortie du placement. Nous souhaitons améliorer nos pratiques pour favoriser la création de liens sociaux et amicaux solides pour offrir aux jeunes sortants une meilleure sécurité affective.

DIPLÔME DES JEUNES MAJEURS



- Pas de diplôme
- Niveau 3 : CAP/BEP
- Niveau 4 : Bac
- Niveau 5 : BTS, DUT, DEUG, DEUST
- Niveau 6 ou plus : licence ou plus (0%)

LE PROJET « PARCOURS POUR LA VIE »

La troisième édition du projet « Parcours pour la vie » s'est terminée en octobre 2024. Le projet s'adresse à tous les **jeunes accueillis à l'Union âgés entre 15 et 20 ans** et désireux de participer. Il a pour objectif d'offrir un **espace de réflexion** et d'épanouissement en parallèle de l'accompagnement fait au quotidien par les équipes éducatives. Le parcours vise à permettre aux jeunes de travailler sur **l'estime de soi et la connaissance de soi**. Il est construit de manière à leur permettre de développer leurs compétences psychosociales.

L'objectif est d'offrir un espace aux jeunes qui leur donne des clés pour prendre confiance dans leurs projets et mieux les investir, pour poser des choix plus éclairés ou encore pour réfléchir sur les relations sur lesquelles ils peuvent compter.

Le parcours se déroule sur une année à travers 5 sessions d'une durée allant d'un WE à 6 jours dans des lieux différents. Il est construit sur 3 axes :

- ➔ Des ateliers pédagogiques de connaissance de soi et de développement personnel (MBTI, les personnes qui m'inspirent, courage et vulnérabilité, identifier ses qualités...)
- ➔ Des moments de divertissement et de vie collective pour créer des liens entre pairs et avec les bénévoles et adultes qui participent au projet (canoë, balades, laser game, atelier cuisine...)
- ➔ La réalisation d'une action solidaire sur la dernière session pour développer le sens de l'engagement et de la citoyenneté. Cette année, les jeunes ont partagé une journée dans un foyer pour personnes en situation de handicap mental



PLAIDOYER

1) CAUSE MAJEUR ! - POUR LES DROITS DES JEUNES MAJEURS SORTANT DE L'ASE



Créé en mars 2019, **Cause Majeur !** est un collectif qui réunit près de 30 structures – associations, collectifs, personnalités qualifiées (jeunes et professionnels) – unis autour d'un objectif commun : **faire entendre la voix des jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**.

En rejoignant le collectif dès sa création, **l'Union pour l'Enfance** a souhaité s'engager pleinement dans ce combat pour une **inclusion pleine et entière de ces jeunes dans la société**.

Tout au long de l'année 2024, le collectif a poursuivi son engagement, en particulier pour défendre les droits des jeunes majeurs dans le cadre de l'application de la **loi Taquet**. À l'occasion des deux ans de cette loi, Cause Majeur ! a organisé un **petit-déjeuner au Sénat**, sous le parrainage du sénateur **Xavier Iacovelli**. Ce temps fort a permis de dresser un **état des lieux** de la situation et de **réaffirmer l'urgence d'une action politique ambitieuse** en faveur des jeunes sortant de la protection de l'enfance.

Dans un contexte électoral propice à l'interpellation des décideurs publics (du fait d'élections anticipées à l'été 2024), le collectif a également intensifié ses actions de plaidoyer pour faire émerger des **propositions concrètes et nécessaires à l'insertion réelle** de ces jeunes dans la société.

Par ailleurs, l'**Union pour l'Enfance** a contribué activement à un **groupe de travail dédié au sein du collectif**, dans le but de produire un ensemble de **recommandations**. Ce travail a abouti à la publication d'un **livret de plaidoyer** destiné à interpeller les pouvoirs publics et les acteurs de terrain.

2) UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AVEC FACE À L'INCESTE

En 2024, un rapprochement entre l'Union pour l'Enfance et l'association Face à l'Inceste a permis d'engager un dialogue porteur de sens. Animées par des **valeurs communes et des expertises complémentaires**, nous avons choisi d'initier un travail collaboratif, en vue de construire un **plaidoyer commun** autour de la protection et de l'accompagnement des **enfants victimes de violences sexuelles**.

L'année 2025 marquera la première étape concrète de ce partenariat, avec la mise en place d'un plan de travail partagé, orienté vers des actions de sensibilisation, de formation et d'interpellation des institutions.



3) UNE PREMIÈRE PARTICIPATION AUX ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



Pour la première fois cette année, l'**Union pour l'Enfance** a été invitée à intervenir lors des **17e Assises Nationales de la Protection de l'Enfance**, qui se sont tenues à Lyon autour d'une thématique essentielle : « **Adolescence : Quelle vie devant soi ?** »

Un événement majeur réunissant **plus de 2 000 professionnels**, où se croisent réflexions, pratiques et perspectives autour de l'enfance protégée.

À cette occasion, **deux professionnelles de l'Union**, accompagnées de **Noémie, une jeune majeure accompagnée par notre association**, ont présenté le **Parcours pour la Vie** et les effets concrets de ce programme sur le quotidien de la jeune fille.

Cette intervention a aussi permis de mettre en lumière notre vision de l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes, en insistant sur des messages forts, portés à la fois par l'expérience du terrain et le vécu de Noémie :

- **Des contrats jeunes majeurs durables**, plutôt que des renouvellements précaires tous les mois, qui insécurisent les jeunes comme les professionnels ;
- **La possibilité de prolonger l'accompagnement au-delà de 21 ans**, lorsque la situation le justifie, sans couper brutalement les liens.



Ce fut également l'opportunité de **rencontrer d'autres acteurs engagés** et de nourrir nos réflexions communes pour faire évoluer les politiques de protection de l'enfance.

Nous tenons à exprimer toute notre **gratitude** pour cette belle mise en lumière du travail de l'Union, et surtout pour la **prise de parole remarquable de Noémie**, qui a su transmettre son vécu avec une grande justesse. Une étape marquante dans son parcours, qui a renforcé encore un peu plus sa **confiance en elle**.

4) ADHÉSION AU COLLECTIF DES 400 000 : UNE MOBILISATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE



Le **25 septembre 2024**, l'Union pour l'Enfance a participé avec fierté à la grande mobilisation organisée par la **CNAPE** en faveur de la protection de l'enfance.

C'est dans ce contexte qu'est né le **Collectif des 400 000**, en écho aux **400 000 enfants concernés** — ou devant l'être — par une mesure de protection.

Professionnels et anciens jeunes accompagnés étaient présents pour représenter l'Union dans les rues de **Paris**, aux côtés de plus de **70 associations** et fédérations.

Unis sous une même bannière, nous avons porté des messages forts et urgents : « **Produire des lois, c'est bien. Les appliquer, c'est mieux.** »

Le collectif appelle à des actions concrètes pour répondre aux besoins de ces enfants :

- 1) Mettre fin à la liste d'attente des 3 000 enfants qui attendaient un lieu de protection adaptée.
- 2) Réduire les inégalités territoriales : chaque enfant mérite les mêmes droits, partout en France.
- 3) Soutenir les jeunes majeurs dans leur parcours d'insertion via des contrats jeunes majeurs avec une visibilité certaine.
- 4) Valoriser les métiers du social en reconnaissant à leur juste valeur les assistants familiaux et les éducateurs qui sont au cœur de l'accompagnement des jeunes.

Nous espérons poursuivre le travail avec le collectif en 2025 !

Favoriser la participation des jeunes

La prise en compte de la parole des enfants et jeunes, stipulée comme l'un des droits de l'enfant dans l'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, est un des grands engagements de l'Union pour l'Enfance.

LA PARTICIPATION DES JEUNES AU SEIN DE NOS INSTANCES ASSOCIATIVES

Les jeunes sont impliqués à différents niveaux de l'association :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, trois anciens jeunes accompagnés au sein de l'Union pour l'Enfance ont animé les conseils d'administration de l'Union pour l'Enfance et du CFSE.

Nous avons souhaité que les jeunes participent à la gouvernance associative avec la volonté que nos orientations stratégiques soient construites en prenant en compte leur parole et leur expérience. Nous sommes convaincus que leur regard est essentiel pour améliorer notre prise en charge et nos projets.

Cette représentation des jeunes nécessite l'expérimentation de nouveaux fonctionnements pour permettre une véritable participation des jeunes.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

En 2024, l'Union pour l'Enfance a réuni son Comité scientifique à trois reprises. Cette instance, créée en 2019, est un espace de réflexion pour remettre en question et faire évoluer nos pratiques professionnelles d'accompagnement. Elle est constituée de jeunes, de professionnels et d'experts de la protection de l'enfance. Le Comité scientifique définit les orientations de la politique qualité de l'Union, élabore des recommandations de bonnes pratiques et assure le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Les trois jeunes qui ont été membres du Comité scientifique en 2024 ont pu apporter leur expérience en tant que jeunes accompagnés.

LES COMITÉS LOCAUX DES ÉTABLISSEMENTS

Les comités qualité locaux sont chargés de décliner les orientations du comité scientifique en actions et réflexions concrètes sur chaque établissement. Ils impulsent la dynamique d'amélioration continue, élaborent des analyses et des plans d'actions pour améliorer le quotidien des établissements et lancer de nouveaux projets.



LE PROJET UNION FAIT LA FORCE

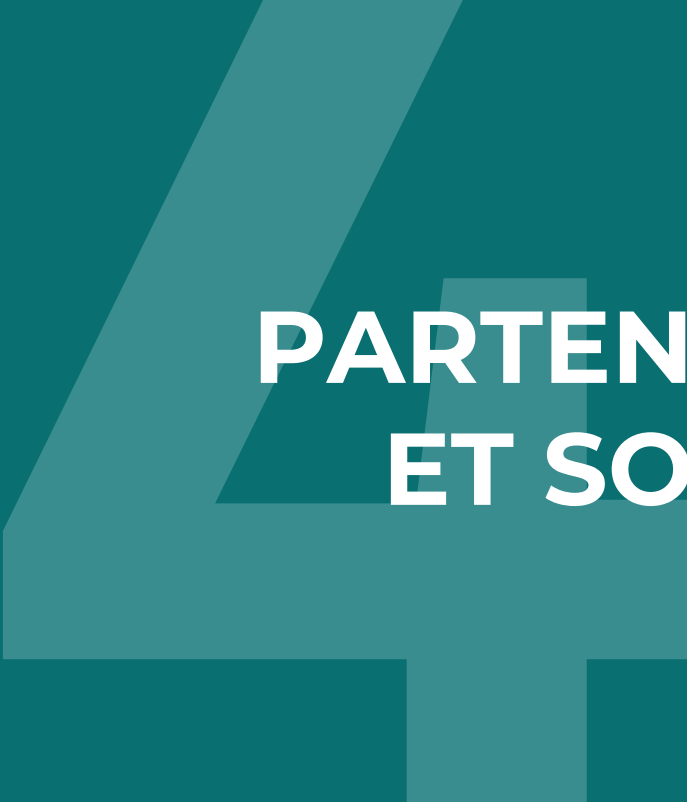
Afin de favoriser la dynamique de participation des jeunes dans l'association, nous organisons depuis 2021 un évènement annuel co-construit entre jeunes et professionnels: l'Union fait la force! Cette journée est un moment d'apprentissage mais aussi un temps convivial et de rencontre entre jeunes et professionnels de l'association.

Un groupe d'organisateur·s de 20 jeunes et adultes de différents établissements se sont réunis sur 3 journées pour travailler sur la thématique du bien-être. Ils ont construit une journée structurée en 3 temps forts :

- Le matin une conférence sous forme d'interview comme un plateau télé pour recueillir divers témoignages et expertises autour de la thérapie et du bien être mental.
- L'après-midi, un escape game géant « reconstruire le cœur du bien-être » réunissant petits et grands autour d'énigmes et d'épreuves ludiques.
- Et une table ronde autour de la thématique « changeons de regard sur le bien-être », réunissant des témoignages d'épanouissement à travers l'expression de soi et le don de soi. Des messages de résilience inspirants.

Ce fut une journée forte en apports formateurs et en convivialité.





PARTENARIATS ET SOUTIENS

PARTENARIATS ET SOUTIENS

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Agence du service civique
- Éducation Nationale
- Juge des enfants
- Mairie de Paris
- Missions de lutte contre le décrochage scolaire
- Missions locales
- Pôle Emploi

RÉSEAUX ET ASSOCIATIONS

- Association Gemmes
- Collectif Cause majeur !
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Fédération Nationale des Lieux de vie
- Fédération Nationale des Écoles de production
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation pour l'Enfance
- UNIOPSS et URIOPSS

FONDS PRIVÉS

- Abbaye Royale de Fontevraud
- Charitips
- CIC
- Condorcet Finance & Patrimoine
- Fondation Adrienne et Pierre Sommer
- Fondation Castorama
- Fondation Gabrielle
- Fondation Marie-Eugénie Rose
- Fondation Notre Dame
- Fonds de dotation Cor Laetum
- Fonds de dotation Duranne
- Fonds de dotation Esperancia
- Fonds de dotation Rondeau
- Goodeed & Allianz Travel
- Groupe Caisse des Dépôts
- Hool
- Izipizi
- Le bon coin
- Paris FC
- Solikend

FINANCEURS PUBLICS

- ALDEV
- ANAH
- Angers Loire Eco
- Angers Loire Métropole
- Conseils départementaux et régionaux
- DRHIL
- Etat

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- Danone
- Forvis Mazars
- mc2i
- Proxiad
- Synchrone

DONS EN NATURE

- Agence du Don en Nature
- Dons Solidaires
- Fraternité police
- Haussman Notaires
- HR Conseil
- Izipizi
- Keller Williams Fortis Immo

Afin de se doter des moyens nécessaires pour répondre à nos enjeux et perspectives dans un contexte de ressources publiques contraintes, l'Union pour l'Enfance a initié la première émission d'obligation associative du secteur de la protection de l'enfance en France auprès d'investisseurs privés. Grâce à l'écosystème du Crédit Coopératif, cinq financeurs ont souscrit à l'émission :

- Axa Future Génération géré par Ecofi Investissements, filiale de gestion d'actifs du Groupe Crédit Coopératif
- InvESS Île-de-France géré par Esfin Gestion et fruit d'un projet porté par la Région Île-de-France
- France Active Investissement
- Generali Investissement à Impact géré par Inco Venture
- LBPAM ISR Actions Solidaire géré par la Banque Postale Asset Management





ORGANISATION ET MOYENS MOBILISÉS

RESSOURCES HUMAINES

Effectif par catégories professionnelles	Siège		Maison Pauline Kergomard		Maison Paul Valéry		SAF Île-De-France		SAF Normandie		UPE 79		Montgolfière		Chacunière		Enfants du Compas		Les Crins Verts		TOTAL	
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Assistant(e)s familial(e)s							8	46	8	52											16	98
Cadres	5	11		2		2	1	4	1	5	3	8		3	1	1	1			1	12	37
Administratif		2		1				4		1		3		1							0	12
Éducatif Formateur				8	1	5	2	5	1	10	16	32	9	23	9	3	1	7	2	5	41	98
Services généraux			2	1				1		2	7	14	1				1				10	19
Total	5	13	2	12	1	7	11	60	10	70	26	57	10	27	10	4	2	8	2	6	79	264
Total Général	18		14		8		71		80		83		37		14		10		8		343	

RECRUTEMENTS

RECRUTEMENT 2024	CDI		CDD		TOTAL	
Sexe	H	F	H	F	H	F
Assistant(e)s familial(e)s	1	10	3	42	4	52
Cadres		7		2	0	9
Administratif		5	1	4	1	9
Éducatif Formateur	24	52	16	32	40	84
Services généraux	4	4	8	29	12	33
Total	29	78	28	109	57	187
Total Général	107		137		244	

DÉPARTS

DÉPART 2024	CDI		CDD		TOTAL	
Sexe	H	F	H	F	H	F
Assistant(e)s familial(e)s	1	9	3	42	4	51
Cadres	1	2			1	2
Administratif	1	3	5	10	6	13
Éducatif Formateur	9	29	12	23	21	52
Services généraux	1	2	2	25	3	27
Total	13	45	22	100	35	145
Total Général	58		122		180	

FORMATIONS



103

Formations réalisées



200 313€

de budget dédié à la formation

MOYENS FINANCIERS

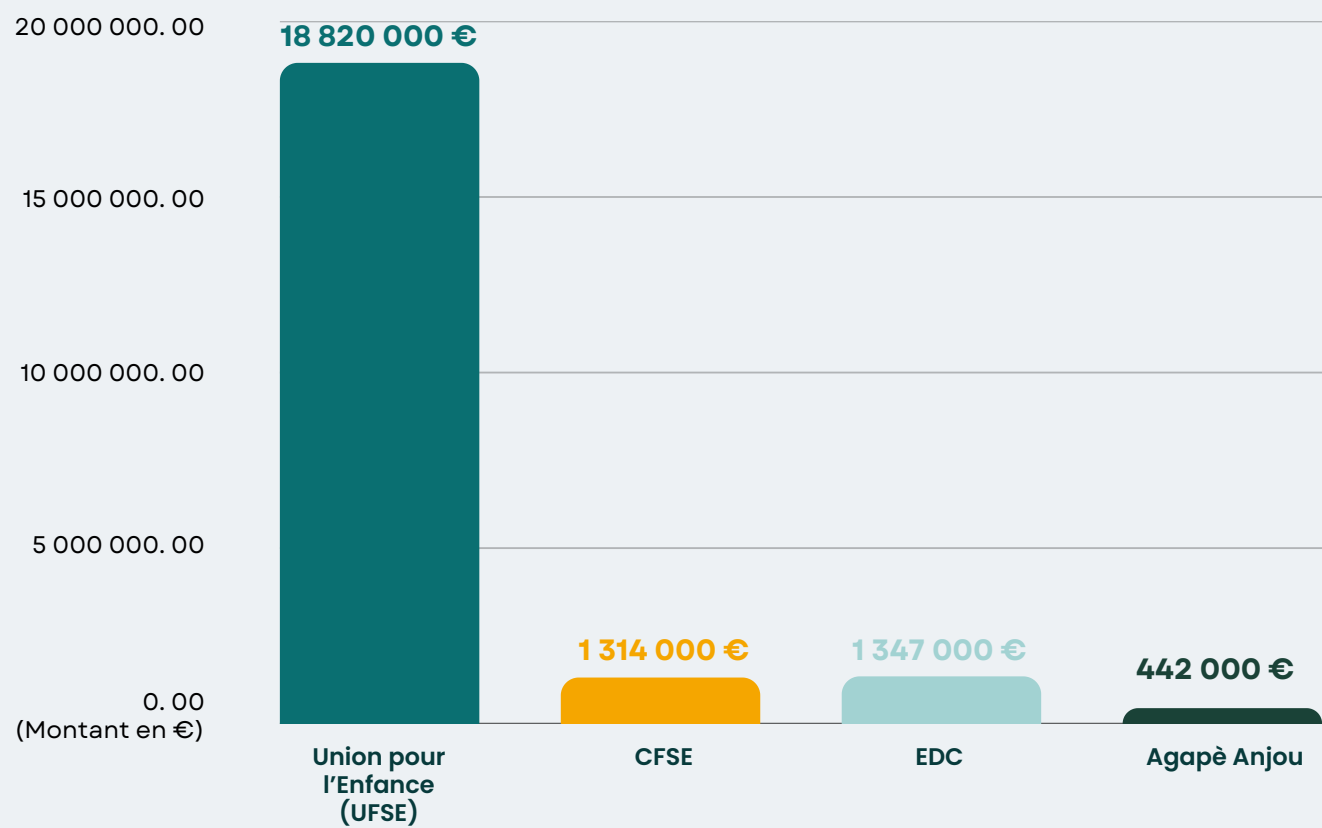


EN 2024

LES PRODUITS DE LA TARIFICATION ET
AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

21 923 000 €

PRODUIT DE LA TARIFICATION ET AUTRES SUBVENTIONS PUBLIQUES D'EXPLOITATION



CHARGES & RESSOURCES COLLECTE



+47,2%
Forte croissance de la collecte entre 2023 et 2024
(486 314 € en 2023)



602 563 €
Marge nette en 2024
15,8 % de Ratio de frais de collecte

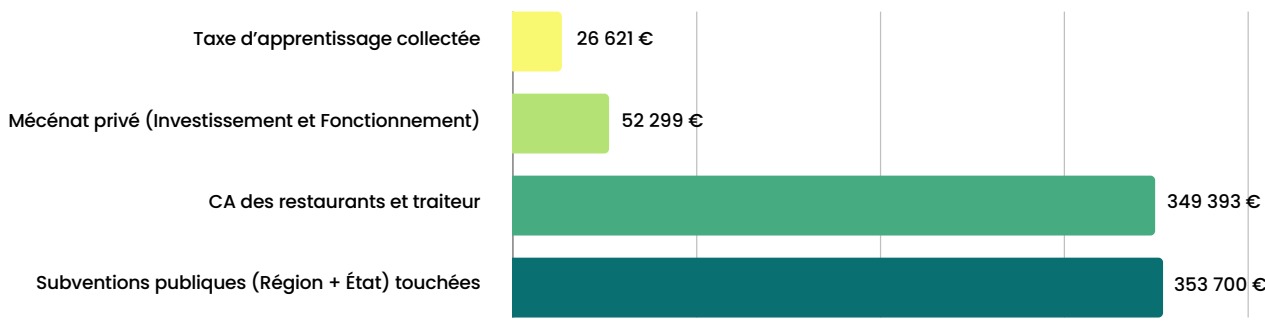
716 051 €

de produits de collecte **2024**

113 488 €

de charges de collecte **2024**

RÉPARTITION DES RESSOURCES D'AGAPÈ ANJOU 2024/2025



RDV des Super-Mécènes 1ère édition 23 avril 2024



NOTRE ORGANISATION



UN GROUPE ASSOCIATIF

ASSOCIATIONS FONDATRICES ARUP

UFSE

L'Union française pour le Sauvetage de l'Enfance (UFSE), association reconnue d'utilité publique, fondée en 1887.

Pilotage de l'Union

Label de protection de l'enfance

Pôle Formation des professionnels

CFSE

Le Comité Français de Secours aux Enfants (CFSE), association reconnue d'utilité publique, fondée en 1921.

Pôle Innovation du groupe

ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Elles recherchent une **appartenance à un groupe**, une adhésion à des **valeurs fortes**, un accès à une **gouvernance et des services supports communs** (RH, Finance, Communication, Qualité, etc.)

AGAPÈ ANJOU

Agapè Anjou, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2016.

École de production

LES ENFANTS DU COMPAS

Les Enfants du Compas, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2007.

Marque locale de protection de l'enfance

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Elles recherchent une **appartenance à un groupe**, une adhésion à des **valeurs fortes**. Elles préservent une **gouvernance, une communication et une organisation interne indépendante**.



L'Afocal Pays de Loire, association d'intérêt général, fondée en 1979.

Éducation populaire

Formation des animateurs

FACE À L'INCESTE

FACE À L'INCESTE, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2000.

Partenaire plaidoyer

Accompagnement des victimes d'inceste

L'Union pour l'Enfance est un groupe associatif, fondée en 2010 par deux associations reconnue d'utilité publique, pionnières en protection de l'enfance depuis plus de 100 ans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS FONDATRICES

UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE

BUREAU

Martial de BRAQUILANGES	Président
Michèle CRÉOFF	Vice-Président
Jean-Pierre LEDUC	Secrétaire
Bertrand TOURNIER	Trésorier
Patrick DE FRAGUIER	Trésorier Adjoint

AUTRES MEMBRES

Annick SIMON	Karine DUFOUR
Bertand DONCIEUX	Marc MAUPAS-ODINOT
Clémence PEREIRA	Xavier ARGENTON
Damien SCHOUTEDEN	
David SZTRABHOLZ	
Hervé ALLEGRE	
Hervé JOSSE	
Jérôme COSSE	

COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURS AUX ENFANTS

BUREAU

Thierry ROMBOUT	Président
David SZTABHOLZ	Secrétaire
Jérôme COSSE	Trésorier

AUTRES MEMBRES

Stéphane BOULEZ	Steven FERREIRA
Philippe GIRARDET	Luciano LISIOTTI
Elsa GAILLARD-DIAZOU	Mehdi ZERROUKI
Gilles MOINEAU	Sandra CUSSIGH
Stéphane AUBRY	Dominique BOCHE
Fabien FEUILLADE	Sylvie HOARAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

BUREAU

Thierry ROMBOUT Président
Stéphane AUBRY Trésorier
Dominique BOCHE Secrétaire

AUTRES MEMBRES

Bertrand DETROUSSEL
Denis FREMONT
Fabien FEUILLADE

ENFANTS DU COMPAS

BUREAU

Thierry ROMBOUT Président
Jérôme COSSE Trésorier
Hervé JOSSE Secrétaire

AUTRES MEMBRES

Philippe GOISET
Véronique PITHON
Victor VIEILFAULT
Johan GLAISNER
Emmanuel COUSSEAU
Gilles MOINEAU

AGAPÉ ANJOU

Ces 2 associations membres affiliés de l'Union pour l'Enfance gardent une gouvernance propre, bien que reliée à l'Union, pour demeurer au plus proche de leur réalité éducative et territoriale.

Nos établissements

Île-De-France

SIÈGE SOCIAL

UFSE

CFSE

EDC

Agapè Anjou



174 Quai de Jemmapes, 75010 Paris
secretariat@unionpourlenfance.com
01 42 36 05 84

Activités

Direction générale - RH - Finances - Qualité - Communication

Directeur général

Thierry Rombout

Directeur général adjoint

Fabien Feuillade

Autorité de contrôle et de tarification

Ville de Paris

SAF ÎLE-DE-FRANCE

UFSE



174 Quai de Jemmapes, 75010 Paris
safidf@unionpourlenfance.com
01 49 49 09 99

Activités

Service d'accueil familial

Directeur

Fabien Feuillade

Année de création

1970

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de Paris

Nombre de places

100 enfants et jeunes de 0 à 21 ans

MAISON PAULINE KERGOMARD

UFSE



50 Avenue Jean Jaurès, 94230 Cachan
maisonpaulinekergomard@unionpourlenfance.com
01 47 40 94 94

Activités

Accueil Mère/Enfants

Directrice

Nora Kohen

Année de création

1981

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental du Val-de-Marne DRIHL-IDF

Dispositifs

CHRS / CHU / CM

MAISON PAUL VALÉRY

UFSE



72 Allée des Champs Elysées, 91080 Evry
maisonpaulvalery@unionpourlenfance.com
06 10 16 64 08

Activités

Mineurs Non Accompagnés

Directrice

Daby Keita

Année de création

2022

Autorité de contrôle et de tarification

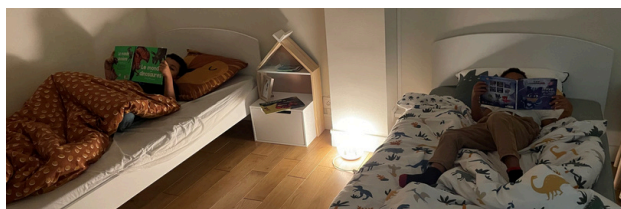
Conseil Département de l'Essonne

Nombre de places

50 enfants et jeunes de 14 à 21 ans

LA MONTGOLFIÈRE

UFSE



23 Rue du Dessous des Berges, 75013 Paris
e.pierard@unionpourlenfance.com
06 20 97 93 77

Activités

Maison des fratries

Directrice

Emilie Pierard

Année de création

2024

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de Paris

Nombre de places

18 places

INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

UFSE



19 Rue de Paradis, 75010 Paris
institupsychoeducation@unionpourlenfance.com
01 87 04 18 27

Activités

Centre de formation QUALIOPI

Directrice

Amandine Lagarde

Année de création

2019

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de l'Orne

NORMANDIE

SAF NORMANDIE

UFSE



19 Rue des Jetées, 61300 L'Agile
safnormandie@unionpourlenfance.com
02 33 24 12 10

Activités

Service d'accueil familial

Directeur

Franck Esteban

Année de création

1962

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de l'Orne

Nombre de places

90 enfants et jeunes de 0 à 21 ans

LA MORINIÈRE

EDC



Le Château de la Morinière, 61350 Mantilly
t.duhamel@unionpourlenfance.com
02 33 37 19 55

Activités

Lieu de vie et d'accueil

Directeur

Thierry Duhamel

Année de création

2007

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de l'Orne

Nombre de places

10 enfants et jeunes de 6 à 18 ans

LES CRINS VERTS

EDC



Le Château de la Morinière, 61350 Mantilly
j.petit@unionpourlenfance.com
06 69 50 91 96

Activités

Lieu de vie et d'accueil

Directrice

Julie Petit

Année de création

2007

Autorité de contrôle et de tarification

10 enfants et jeunes de 6 à 18 ans

Pays de la Loire

LA PAUSE ANGEVINE

CFSE



26 Rue Brault, 49100 Angers
lapauseangevine@unionpourlenfance.com
02 41 22 96 02

Activités

Gîte de répit et Maison Relai

Directrice

Andréa Le Calvé

Année de création

2023

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental du Maine et Loire

Nombre de places

6 jeunes de 10 à 14 ans

AGAPÈ ANJOU

Agapè Anjou



12 Avenue Jean Joxé, 49100 Angers
direction.agape@unionpourlenfance.com
02 41 43 71 77

Activités

École de production en Restauration

Directrice

Béatrice Rombout

Année de création

2016

Financeurs

Membre de la FNEP
Apports majoritaires de la production, subvention de la Région des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole, dons, mécénat et Taxe d'apprentissage

Nombre de places

35 places

LA MAISON COMMUNE

UFSE



40 Rue de la Loire, 49410 Mauges-sur-Loire
laison.commune@unionpourlenfance.com
06 21 09 68 67

Activités

Lieu de vie et d'accueil

Directeur

Mustapha Achbani

Année de création

2024

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental du Maine et Loire

Nombre de places

21 places

UPE 79

UFSE



46 Bd Anatole France, 79200 Parthenay
secretariat79@unionpourlenfance.com
05 49 69 73 82

Activités

Semi-autonomie,
Accompagnement à domicile et Maison d'enfants

Directeur

Olivier Crépon

Année de création

1995

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental des Deux-Sèvres

Nombre de places

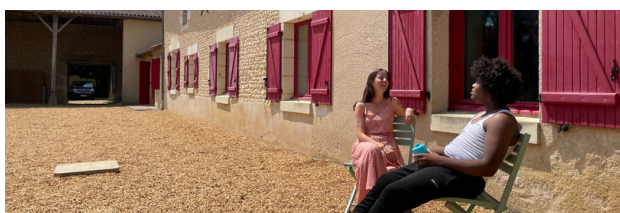
74 enfants et jeunes de 0 à 21 ans

Dispositifs

MECS, PEAD, Pôle d'hébergement (APMN et DEFI) et l'accueil de jour (AGAPÈ)

LA CHACUNIÈRE

CFSE



13 le Haut Crué, 86200 Sammarçolles
a.lecalve@unionpourlenfance.com
07 64 82 05 81

Activités

Lieu de Vie et d'Accueil

Directrice

Andréa Le Calve

Année de création

2015

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de la Vienne

Nombre de places

8 jeunes de 13 à 21 ans

AGAPÈ POITOU

CFSE



2 Allée de Villefranche, 79200 Châtillon-sur-Thouet
agapepoitou@unionpourlenfance.com
05 49 69 73 82

Activités

Ateliers de remobilisation

Directeur

Yann Fréhel

Année de création

2009

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental des Deux-Sèvres

Nombre de places

16 places



« Un membre de l'Union pour l'Enfance, par cela seul qu'il a rejoint notre œuvre, ne peut plus être accosté par un enfant en difficulté sans s'informer de son nom ; il ne peut pas voir un enfant en détresse momentanée sans lui donner protection et consolation. »

Pauline Kergomard (1838-1925)
Cofondatrice de l'Union pour l'Enfance

PROTÉGER L'ENFANT, FAIRE ÉCLORE L'ADULTE

Siège Social

174 Quai de Jemmapes 75010 Paris
01 42 36 05 84
secretariat@unionpourlenfance.com

www.unionpourlenfance.com

